

COMMUNE DE BRETENOUX **DEPARTEMENT DU LOT**
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : 15
Présents : 11
Votants : 14

L'an deux mille vingt-trois, le quinze février à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Bretenoux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Pierre MOLES, Maire.

Présents : P. MOLES, N. BLADOU, L. ESCARPE, , A. CHAMBON, I. DELPON V. FRANCOIS, M. LECRU, L. LEROY, S. MOUSSIE, E. NAULT, S. RODRIGUES

Excusés : JP. LABAU donne pouvoir à P. MOLES
A. DUMAZEL donne pouvoir à L. LEROY
L. LACATON donne pouvoir à M. LECRU
M. MAYONOVE

Date de convocation : 07/02/2023.
Secrétaire de séance : Sandrine MOUSSIE

Objet : VENTE VEHICULE COMMUNAL
DE_20230215_07

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que Monsieur LOPES gérant de l'entreprise EDGE AUTO située 102 chemin de l'Ovalie serait intéressé par l'achat du véhicule communal suivant :

PEUGEOT 206

Immatriculation : DM-472-PT
Date de première mise en service : 15/02/2005

Monsieur le Maire propose un prix de vente à 500€.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- émet un avis favorable à la vente du véhicule mentionné ci-dessus pour la somme de cinq cent euros (500€) à l'entreprise EDGE AUTO, représentée par son gérant Monsieur LOPES.
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette vente.

Cette délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de TOULOUSE, ou par l'application informatique en ligne Télérecours (accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>) dans le délai de deux mois à compter de la date de publication et de notification. Dans le même délai, un recours gracieux peut être introduit devant M. le Maire par courrier. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit être introduit dans les deux mois suivant la réponse au recours gracieux (l'absence de réponse au terme de deux mois valant rejet implicite du recours gracieux).

Pour extrait certifié conforme.
Ainsi fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus.